



M. André RENAUDIN
Directeur Général
GIE AG2R REUNICA

Paris le 31 juillet 2015

Monsieur le Directeur Général,

Les négociations sur le statut unique du personnel du GIE AG2R REUNICA auraient dû reprendre le 25 juin dernier. Cette réunion a été interrompue sans qu'aucune avancée n'ait eu lieu de part et d'autre.

Lors du mouvement social du 3 février 2015, plusieurs revendications majeures ont été portées par l'ensemble des organisations syndicales :

- Une pause déjeuner de 30 minutes,
- Des plages horaires identiques pour tous (sauf situations exceptionnelles)
- Des primes de transport individuelles
- Un contrat frais de santé avec un haut niveau de garanties et des cotisations adaptées (actifs/retraités)
- Pour les congés de fin de carrière : un dispositif ATT/CET identique à l'existant AG2R et des indemnités de fin de carrière calculées selon les modalités AG2R
- Pour nos retraités, la mise en place d'une garantie minimale de revenus égale à 70% du dernier salaire d'activité
- Le maintien du salaire net (y compris sous l'impact des nouveaux contrats prévoyance, santé...)

Ces revendications restent la base de la position des organisations syndicales.

La Direction Générale avait reçu une délégation des représentants des salariés et s'était engagée à modifier le fond et la forme des discussions.

Or, après plusieurs mois de suspension, nous constatons que l'attitude de la direction n'a pas évolué. Lors de la réunion du 25 juin qui devait marquer la reprise des négociations, nous avons découvert qu'aucune de ces revendications majeures n'avait été reprise. Les documents de travail, incomplets, et présentant d'importantes erreurs de calcul n'ont fait l'objet que d'une projection en séance. Il nous a fallu attendre près de trois semaines pour en disposer sous format dématérialisé sans pour autant que les remarques ou demandes présentées lors de cette réunion aient été intégrées.

Afin de préserver le dialogue social dans notre nouveau groupe, nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation des six organisations syndicales signataires de ce courrier afin d'examiner ensemble de meilleures conditions de négociation.

Nous demandons notamment un rythme et une méthode de discussions différents.

Nous souhaitons reprendre les débats sur le fond, thème par thème. Il est important que nous n'abordions un thème que lorsque les négociations sur le thème précédent seront terminées.

Les documents de travail et les réponses à nos questions doivent nous parvenir avant les réunions afin que nous puissions les étudier en amont

Le contenu de ces documents doit évoluer au fil des réunions : ainsi toutes les propositions de la direction émises lors des séances précédentes doivent être formalisées.

Les demandes d'éléments d'informations et d'analyse que nous jugeons utiles au débat ne doivent plus être systématiquement rejetées au prétexte qu'elles ne correspondent pas aux propositions de la direction.

Enfin, nous vous demandons que la volonté de négocier de la Direction Générale s'exprime par une évolution de ses positions durant la séance. Nous ne pouvons plus accepter que les réunions consistent en un simple tour de table durant lequel chacun exprime ses demandes sans aucun débat contradictoire, ni aucune avancée de l'employeur.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir avant la prochaine réunion de négociations du 11 septembre, idéalement fin août, début septembre.

Nous vous savons attaché autant que nous à la qualité des relations sociales dans notre entreprise. Nous n'avons aucun doute sur la possibilité de trouver ensemble une solution aux difficultés que nous venons de décrire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, SUD Solidaires, UNSA